



Liquidation judiciaire dettes effacees

Par **hindrezer**, le **30/05/2011** à **12:50**

Bonjour,rnj'ai été en liquidation judiciaire en 2009 j'avais des prets a la consommation est ce que mes dettes sont effacés y compris les prets a la consommation merci.a l'epoque j'avais un bar tabac presse.puis je suis partie un an a l'etranger et mon mari est decedé la bas

Par **neilcaffrey**, le **16/11/2011** à **21:17**

bonsoir rnrncela est impossible de vous repondre comme cela car on ne sais pas se que vous avez mis comme emprunt dans la liquidation (avez vous déclaré cette creance aux mandataire liquidateur)et quel a été le jugement du tribunal de commerce ,etes vous caution personnel de vos créances rnrncordialement